

# **ASPECTS THEORIQUES SUR LE SYSTEME BANCAIRE ET INTERNATIONALISATION DES BANQUES.**

## **Introduction**

Le système bancaire occupe une place importante dans la croissance économique des pays. Il est important de rappeler que la banque à par conséquent un rôle principal à jouer en raison de ces fonctions.

La banque est d'abord un intermédiaire financier qui collecte l'épargne des clients, accorde des prêts, gère le portefeuille de la clientèle et lui propose des services financiers, elle procure une assurance de liquidité aux déposants. De plus, la banque centrale se sert de la capacité de création de monnaie de ces banques commerciales comme d'un instrument de correction de la politique monétaire.

Le phénomène d'internationalisation des banques est devenu un enjeu de croissance pour les grandes banques européennes dès les années 1990 et 2000 où plusieurs stratégies d'expansion ont été développées avec différents formes d'implantation à l'étranger soit par des filiales, des banques affiliées, ou bien par les bureaux de représentation et succursales. En effet, des restructurations ont été adoptées pour mener le secteur bancaire à une meilleure performance, une meilleure rentabilité.

De ce fait, plusieurs raisons ont été la cause de cette consolidation bancaire. Dans ce premier chapitre, nous essayons de présenter, dans la première section, les fondements théoriques de l'activité bancaire. La deuxième section, montrera l'internationalisation bancaire et les facteurs du choix de la forme organisationnelle de la représentation bancaire à l'étranger.

## **1. GENERALITES SUR LE SYSTEME BANCAIRE**

Le système bancaire est un facteur important dans la croissance économique des pays, grâce à leur acteur principal qui est la banque.

Dans cette première section, nous essayons de définir quelques concepts théoriques qui concernent le système bancaire.

### **1.1 DEFINITION DU SYSTEME BANCAIRE**

Le Système bancaire est défini comme étant: « *l'ensemble des banques d'une même zone monétaire qui forment un système bancaire piloté par une banque particulière qui est appelée la*

banque centrale qui contrôle l'ensemble des banques, l'émission des billets et définit la politique monétaire »<sup>1</sup>.

Le système bancaire est un ensemble de banques et d'établissements financiers et d'une banque centrale qui entretiennent des relations financières de créances et d'engagements<sup>2</sup>.

Donc le système bancaire est un groupe de banques qui suit des systèmes et des règles spécifiques. A partir de cette définition.

## 1.2 Les composantes du système bancaire

Le système bancaire est composé de : la banque commerciale, de l'établissement financier et de la banque centrale.

### 1.2.1 La banque commerciale

La banque est « l'entreprise au l'établissement dont la profession habituelle est le commerce de l'argent et qui, à cet effet reçoit du public, sous forme de dépôt, des fonds qu'il emploie pour son propre compte en opérations financières »<sup>3</sup>.

Selon **J.V. Capal et O. Garnier** : la banque est une entreprise d'un type particulier qui reçoit les dépôts d'argent de ses clients (entreprises ou particuliers) gère leurs moyens de paiement (carte de crédit, chèque, etc) et leur accorde des prêts.

La banque est une entreprise qui fait le commerce de l'argent : elle reçoit des capitaux placés sur des comptes (d'épargne ou non), échange de la monnaie, prête de l'argent à des taux et moyennant des commissions variables, exécute pour le compte de tiers toutes opérations de ce genre et se charge de tous les services financiers. Les banques sont soumises à une législation stricte d'exercice et de contrôle, elles assurent pour l'Etat la traçabilité des opérations financières et contribuent à la lutte contre les trafics.

#### 1.2.1.1 Classification des banques

Les banques sont Classifiées comme suit :

- **Les banques des dépôts** : dont « l'activité principale consiste à effectuer des opérations de crédit et à recevoir du public des dépôts et des fonds à vue et à terme n'excédant pas deux ans »<sup>4</sup>.
- **Les banques d'affaires** : dont l'activité principale est la prise et la gestion de participation dans les affaires existant ou en formation et l'octroi de crédit est limitation de durée, elles ne peuvent investir dans les entreprises que des fonds provenant de leurs ressources propres ou des dépôts reçus pour une durée minimum de deux ans<sup>5</sup>.

<sup>1</sup>LBAILLY J et CAIRE G, FIGLIUZZI A, LELITVRE V. : «Economie monétaire et financier», 2<sup>ème</sup>Edition Bréla, 2006, p63.

<sup>2</sup> [www.bibliotheque.org>doc-num](http://www.bibliotheque.org/doc-num) consulté le 22/02/2018.

<sup>3</sup>DUMAS B. : «la monnaie et les banques dans l'économie». Edition les presses de l'université Jean Price mars et Education, 2005, P53.

<sup>4</sup>LBAILLY J, CAIRE G, FIGLIUZZI A, LELITVRE V. : «Economie monétaire et financier», 2<sup>ème</sup>Edition Bréla, 2006, p22.

<sup>5</sup> Idem.

- **Les banques commerciales** : dont l'activité principale consiste à ouvrir des crédits dont le terme est au moins égal à deux ans. Elles ne peuvent recevoir des dépôts, sauf dérogation pour un terme inférieur à cette même durée.

### 1.2.1.2 Les fonctions de la banque

Les banques ont principalement deux fonctions : une fonction commerciale et une fonction économique.

#### ✓ **La fonction commerciale**

Liée à l'activité des banques elle collecte des dépôts auprès du grand public, elles émettent aussi des titres de créance à court terme (certification de dépôts) et des titres long terme (obligation), et faire d'octrois de crédit soit à court, moyen ou long termes, elles participent également au financement de l'économie par la bais d'acquisition de titres (billets de trésorerie, bon du trésor), donc l'activité bancaire à collecte de l'épargne nationale à travers une grande partie des épargne, elle financent également ex nihilo, les entreprises à travers le mécanisme de la créations monétaire, les banque font de la transformation de maturité, elle financent les emplois longs par les ressources courtes ;aussi les banques participent à la circulation des moyens de paiement et en proposant différents services à la clientèle.

#### ✓ **La fonction économique**

Les banques assurent une fonction économique par les crédits consentis à la création de richesse et d'emplois, de croissance économique et la transformation d'échéance est au même du processus de financement des activités bancaires et de la création de la monnaie dans le cadre des opérations de crédit par exemple l'escompte<sup>1</sup>.

### 1.2.2 Les établissements financiers

Les établissements financière sont des personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle et principalement des opérations de banque à l'exclusion de réception de fonds du public<sup>2</sup>.

#### 1.2.2.1 La différence entre la banque et l'établissement financier :

Établissement financier peuvent effectuer les opérations connexes à leur activités telles que :

- les opérations de change
- les opérations sur or, métaux précieux et pièces
- le conseil et la gestion financière, l'ingénierie financière, et d'une manière générale, tous les services d'estimés à faciliter la création et le développement des entreprises en respectant la disposition légales sur l'exercice des professions :
- les opérations de location simple de biens meubles et immeubles pour les banques et les établissements financiers habilités à effectuer des opérations de location assorties d'option d'achat.

<sup>1</sup> TIDIANI S. : «l'essentiel du management d'une banque commerciale : du front office au back-office», Edition l'harmattan, 2016, paris, p22.

<sup>2</sup> JORA, règlement 90-10 du 14 avril 1990.

La différence essentielle entre les banques et les établissements financiers est :

- les établissements financiers ne sont pas autorisés à recevoir des fonds en dépôt du public ; ils travaillent essentiellement avec leur fonds propres ou avec des capitaux empruntés.

La banque a plusieurs réseaux d'agences et plusieurs guichets contrairement à l'établissement financier<sup>1</sup>.

### 1.2.3 La banque centrale :

la banque centrale appelée aussi banque des banques, est une institution financière d'émission monétaire propre à un pays ou une zone monétaire, a pour fonction de gérer le système de paiement, c'est-à-dire qui gère la monnaie d'un pays ou d'un groupe de pays et contrôle la masse monétaire.

Pour **D. Flouzat** «la banque centrale est une institution qui se situe au centre des systèmes de paiement pour garantir les règlements et contrôler l'expansion de la masse monétaire, c'est l'institution considérée comme apte à préserver la confiance dans la monnaie de pays»<sup>2</sup>.

Pour **M. Albert** «une banque centrale est l'autorité publique chargée : de contrôler le financement de l'économie en assurant l'émission des billets de banque et en octroyant des crédits aux banques commerciales dans le cadre de la politique monétaire, et de surveiller et gérer les systèmes de paiement liés en particulier à la compensation des chèques et des virements interbancaires ; et dans certains pays de surveiller la solidité du système bancaire et financier»<sup>3</sup>.

#### 1.2.3.1 Les fonctions de la banque centrale

- ✓ la banque centrale et mise en œuvre de la politique monétaire ;
- ✓ surveillance et gestion du système de paiement ;
- ✓ réglementation et surveillance du système bancaire, et de prêter des liquidités aux banques commerciales pour refinancement l'activité bancaire.

Facilite le fonctionnement du système de paiement et régle la masse monétaire et les taux d'intérêt pour atteindre des objectifs relatifs à la croissance, à l'inflation au chômage au taux de change et à la balance des paiements<sup>4</sup>.

## 2 L'INTERNATIONALISATION BANCAIRE

La mondialisation est la plus grande révolution de fin de XIX<sup>e</sup> siècle, qui cherche à traduire le passage d'une économie internalisée à une économie mondialisée, c'est-à-dire l'ouverture à la concurrence internationale ce qui accélère l'environnement économique international.

Dans cette section nous essayons de déterminer quelques notions théoriques qui expliquent les processus de la mondialisation et de multinationalisation.

<sup>1</sup> JORA, règlement 90-10 du 14 avril 1990.

<sup>2</sup> MISHKIN F, BORDES C, HAUTCOEUR PC, LACOUELABARTH.D, XAVIER R. : «monnaie, banques et marchés financiers», 9<sup>e</sup> Edition Pearson, 2010, p504.

<sup>3</sup> Idem.

<sup>4</sup> MISHKIN F. : «monnaie, banque et marchés financiers», 9<sup>e</sup> édition VINAIGRIERS, 2010, p506.

## 2.1 Mondialisation

La mondialisation économique désigne l'accélération, à l'échelle mondiale, des échanges des biens et services grâce à la levée des barrières douanières dans le cadre du GATT puis de l'OMC depuis 1995 et par le développement des moyens de transport et de communication. La mondialisation est souvent prise comme synonyme du concept de globalisation, La distinction entre les concepts globalisation et mondialisation est parfois difficile. Globalisation est un concept utilisé dans les publications anglaises, alors que mondialisation est utilisé par les auteurs français. Cependant, les traductions en français ne respectent pas nécessairement la stricte équivalence entre globalisation et mondialisation.

Selon **J. Stiglitz** : « la mondialisation c'est l'intégration plus étroite des pays et des peuple du monde qu'on réalisée d'un part la baisse des couts de transport et de communication et d'autre part la destruction des barrières artificielles a la libre circulation des biens des services des capitaux et dons une moindre mesure des personne»<sup>1</sup>.

Pour **J. L. ferrandery** «le mot mondialisation vient de la traduction en française du terme anglaise de Globalization, ce concept est apparu au milieu des années 80 dans les écoles anglo-saxonnes pour désigner un mouvement complexe d'ouverture des frontières économiques et de déréglementation permettant aux activités économiques capitalistes d'étendre leur champ d'action à l'ensemble de la planète»<sup>2</sup>.

Selon **le FMI** « l'interdépendance économique croissante de l'ensemble des pays du monde, provoquée par l'augmentation du volume et de la variété des transactions transfrontières de biens et de services, ainsi que des flux internationaux de capitaux, en même temps que par la diffusion accélérée et généralisée de la technologie»<sup>3</sup>.

### 2.1.1 Les processus de mondialisation

La mondialisation représente un processus d'évolution vers l'économie mondiale intégrée qui se déroule en trois étapes qui sont : l'internalisation, la multinationalisation et la globalisation.

**2.1.1.1 L'internationalisation :** du XIX siècle, c'est la première étape du processus de mondialisation économique, cette période correspond à l'ouverture des firmes vers l'extérieur en développant leur flux d'exportation, c'est-à-dire l'ouverture des entreprises nationales sur l'extérieur, et le développement de leurs exportation de biens et services.

**2.1.1.2 La transnationalisation:** depuis de 1945, il s'agit de la seconde étape de la mondialisation ; désignent le développement de l'activité des firmes en dors de leur territoire national par la création ou l'achat de filiales de production à l'étranger, c'est-à-dire liée à la croissance des flux d'investissements directs étranger et des implantations à l'étranger.

**2.1.1.3 La globalisation :** Après 1945, débute une troisième phase, celle de la mondialisation financière, c'est-à-dire que le secteur financier domine les autres secteurs de l'économie. Le centre du monde se déplace vers les Etats-Unis qui deviennent la nouvelle économie-monde. Après 1990,

<sup>1</sup> HUWART J-Y. et VERDIER L. : «la mondialisation économique: origines et conséquence», Edition L'OCDE, 2012, p14.

<sup>2</sup> JOHN O IGUE. : «le bénin et la mondialisation de l'économie», Edition karthala, 1999, paris, p24.

<sup>3</sup> Roger kaffo fokou : «capital, travail et mondialisation vus de la périphérie», Edition l'harmattan, 2011, p16.

cette mondialisation financière s'accélère avec l'effondrement du bloc soviétique et l'affirmation de puissances émergentes dans une économie-monde devenue multipolaire.

Le développement de la mondialisation est dû à différents facteurs. Tout d'abord, ces trois phases de la mondialisation ont bénéficié de révolutions dans les transports et dans les moyens de communication qui ont progressivement contracté l'espace-temps et l'espace-coût.<sup>1</sup>.

## 2.2 L'internationalisation des banques

L'internationalisation des banques est l'une des manifestations de la globalisation financière. Elle s'est traduite par une expansion des opérations internationales et un accroissement d'implantation à l'étranger<sup>2</sup>.

### 2.2.1 La définition de l'internationalisation

L'internationalisation est une stratégie de développement d'une entreprise au-delà de son marché national d'origine. Elle peut se manifester par l'implantation d'unités de production dans d'autres pays ou la conquête de plusieurs marchés nationaux.

### 2.2.2 La banque internationale

Une entreprise commerciale appelée à servir d'intermédiaire financier entre les différents états, pour faciliter les échanges et la libéralisation de commerce de pays à pays.

#### Ses principales opérations :

- l'escompte du papier de commerce étranger ;
- les prêts sur dépôts sur valeurs étrangères sur navires assurés ;
- les paiements et le recouvrement des valeurs à l'étranger, comptes courants ;
- émission de billets au porteur.

### 2.2.3 Les vagues de l'internationalisation

#### 2.2.3.1 La première vague :

Selon Jones (1990)<sup>3</sup>, cette période débute dans les années 1830, Les premières banques seront les banques anglaises notamment dans les colonies. Elles seront rejointes plus tard par les autres banques européennes, notamment par les banques espagnoles et françaises qui s'installent en Afrique du Sud, et Amérique Latine.

Cette période caractérisée par la révolution industrielle a vu encourager les flux commerciaux interrégionaux puis internationaux, grâce à l'invention des différents moyens de transport.

Elle est également caractérisée par la transformation d'un système économique d'un capitalisme mercantile vers un capitalisme de la finance bancaire et des grands trusts où il y a eu l'exploitation de ce nouveau capitalisme (via l'investissement de capitaux). Cet investissement a permis de répandre davantage leur production manufacturière et d'accroître leur capacité d'extraction des matières premières.

<sup>1</sup>BAUDRUND V, Gérard M H. : « comprendre la mondialisation », Edition Bréal, PARIS, 2006, p 19.

<sup>2</sup>d'arvisenet j, p petit. : « économie internationale : la place des banques », Edition dunod , 1999,p337.

<sup>3</sup> Jones G. ; « Multinational Enterprises and Global Worlds », Havard Business School, US, 2004, p.4.

### 2.2.3.2 La deuxième vague

. Cette phase lancée par les banques américaines dans les années 1960. Lors de la première phase, tous comme pour la deuxième phase, les banques s'intéressent aux grandes places financières qui ont vu le jour, telles que celles du marché euro dollars à la fin des années 1950 et la place financière asiatique dans les années 1970.

Cette période est marquée par la faiblesse économique et financière en Europe et l'émergence géographique d'internationalisation. Les banques multinationales américaines se sont intéressées à de nouveaux marchés de pays développés comme le Japon et les places financières asiatiques.

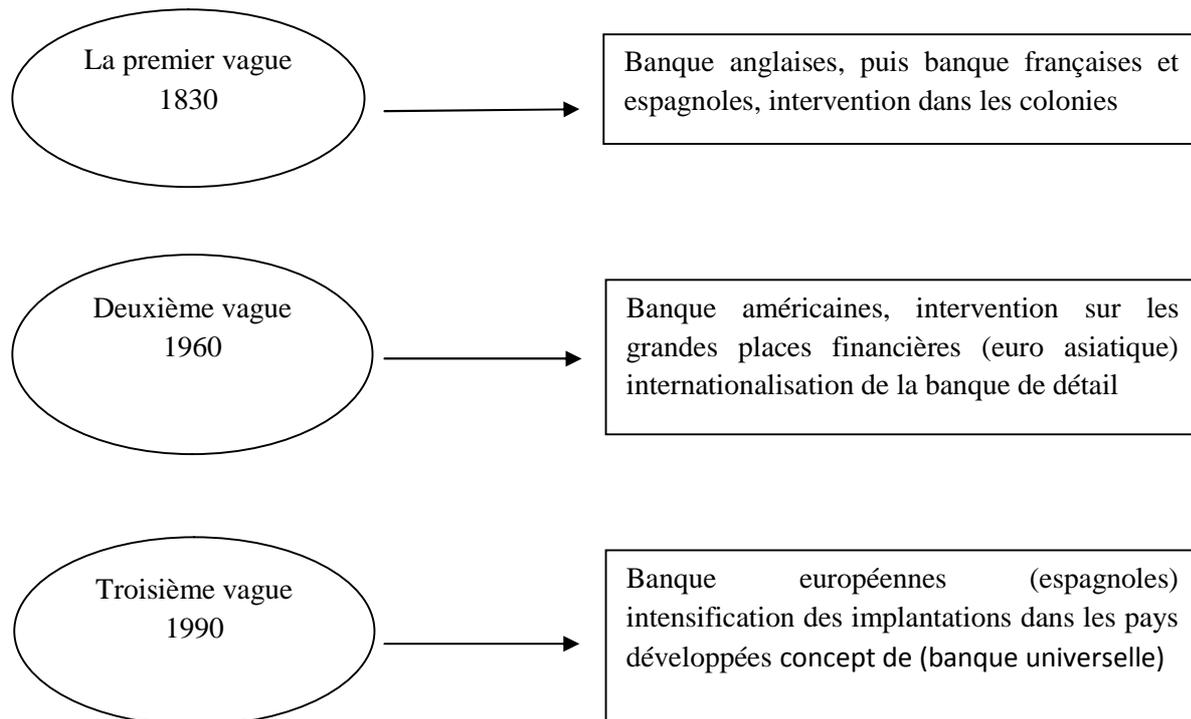
### 2.2.3.3 La troisième vague

L'origine de cette troisième vague sont les banques européennes 1990, qui caractérisée par des perturbations économiques et juridiques en France la loi 1984 entraînant ainsi le décloisonnement, la déspecialisation, et déréglementation.

- **La déréglementation** : au lieu de la libéralisation des marchés financiers (la suppression de l'encadrement de crédit, la disparition du contrôle des changes) c'est-à-dire les possesseurs de capitaux sont libres et les acteurs financiers se également reconnaître un droit d'implantation à l'étranger et la libéralisation des taux de change, la libéralisation du financement des déficits public.
- **La désintermédiation** : c'est la possibilité de financer les besoins des agents économiques directement auprès des marchés financiers, les banques elles collectaient les dépôts et transformaient en crédit.
- **Décloisonnement** : soit l'abolition des frontières entre les marchés financiers, favorisé par le Phénomène de titrisation c'est-à-dire transformer un crédit en un titre.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> TROUDART J. : « Analyse et comparaison des stratégies d'internationalisation des banques » ; thèse de doctorat en science de gestion ; université Montesquieu – Bordeaux IV, France ; 2012 ; p34.

**Schéma N°1 : Les vagues d'internationalisation des banques**

*Source : Jessy TROUDART : « analyse et comparaison des stratégies d'internationalisation des banques » université Montesquieu - bordeaux IV ; France 2012 ; p 36*

**2.2.4 Les objectifs stratégiques de l'internationalisation****2.2.4.1 La baisse des coûts**

L'internationalisation est souvent adoptée pour profiter des avantages en termes de coûts des matières premières, ce type d'internationalisation conduit souvent à des délocalisations vers des pays où ces ressources et compétences sont moins chères, facilement accessibles et de bonne qualité.

**2.2.4.2 La conquête des nouveaux marchés**

Lorsqu'une entreprise se situe sur un marché en phase de maturité ou de déclin, l'internationalisation peut être une occasion de relancer les ventes et de les augmenter sur des marchés encore peu exploités, quand s'agit de développer un produit, l'internationalisation peut aussi être l'occasion d'élargir son marché vers des pays à forte croissance.

**2.2.4.3 La préservation de la position concurrentielle sur un marché mondial**

La mondialisation de l'économie actuelle conduit les entreprises qui veulent rester compétitives à l'internationalisation.

La stratégie des grandes entreprises se détermine de plus en plus au niveau mondial pour ne pas se faire dépasser par ses concurrents<sup>1</sup>.

## 2.2.5 Les banques multinationales

### 2.2.5.1 La banque multinationale

C'est une entreprise qui produit et offre ses produits à l'étranger. En d'autres termes, une banque multinationale est une banque organisée pour offrir à la clientèle un réseau international qui lui permet de disposer de conseil et service pour des opérations internationales et locales dans un grand nombre de pays pour pouvoir réaliser ces activités.

**M. Casson** donne une définition et considère que la banque multinationale est une banque qui détient et contrôle des activités dans plusieurs pays.

**J-M. Gray et H.-P., Gray** : soulignent que la banque multinationale est un établissement financier qui collecte des dépôts et accorde des crédits grâce à des entités localisées dans plus d'un pays. Elle réalise ainsi un investissement direct dans plusieurs pays, à travers la création, l'acquisition totale ou partielle d'une banque dans le pays d'accueil<sup>2</sup>.

Donc la multinationnalisation bancaire c'est des banques qui représentent leur activité au niveau mondiale c'est-à-dire implantées dans plusieurs pays.

### 2.2.5.2 les FMN

Une firme multinationale est une entreprise, à base nationale, qui possède au moins une filiale à l'étranger et qui produit ou commercialise hors de son territoire d'origine grâce à ses filiales. Plus précisément, une firme est dite multinationale lorsqu'elle réalise un investissement direct à l'étranger. Une firme multinationale traduit généralement le fait qu'une entreprise qui a son siège social dans un certain pays (société mère) produit un bien ou un service non seulement sur le territoire national, mais aussi dans un certain nombre d'autres pays au sein d'entités qu'elle contrôle totalement (filiales ou succursales) ou partiellement (co-entreprise) avec une entité étrangère, privée ou publique.

Parmi les nombreux indicateurs susceptibles d'être retenus pour définir une firme multinationale, on peut citer :

- Le nombre de filiale ou des pays dans lesquels une firme produit un bien ou un service ;
- Le pourcentage des actions détenues par des résidents ;
- Le pourcentage des gestionnaires, membres du conseil d'administration et de la haute hiérarchie, qui sont de nationalité autre que celle du pays d'origine de la firme ;
- Le montant des actifs à l'étranger en pourcentage des actifs globaux ;
- La production à l'étranger en pourcentage du chiffre d'affaires globale<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> [www.marketing-etudiant.fr](http://www.marketing-etudiant.fr) le 19/03/2018

<sup>2</sup> NEKHILI M, BOUBCAR H. : «les déterminants du choix de la forme d'implantation bancaire à l'étranger» la revue des sciences de gestion 2007, p2.

<sup>3</sup> MONTOUSSIER M. : « l'indispensable en économie et histoire des sociétés contemporaines », Edition Bréal .2004,p20.

## **2.2.6 Les activités des banques multinationales**

Les activités des banques multinationales dépendent du type du métier exercé par elles.

### **2.2.6.1 La banque spécialiste**

La banque spécialiste est un établissement de crédit qui gère une gamme réduite de produits et services financiers ayant une forte valeur ajoutée. Elle est, en conséquence, vigilante en matière de qualité et d'innovation afin de satisfaire une demande concentrée sur un nombre limité de produits.

### **2.2.6.2 La banque de détail**

Il s'agit d'une société par actions dans les activités consistent à collecter des dépôts, distribuer des crédits et gérer les moyens de paiement pour vérifier le compte, virement, domiciliation, cartes bancaires, cartes de crédit...etc., directement par la banque ou indirectement par toute communication.

### **2.2.6.3 La banque d'investissement**

Les banques recherchent des liquidités auprès d'autres banques ou la banque centrale est la première à être affectée en cas de crise de liquidité de son activité, conseillant des clients de fusions et acquisitions. Et les émissions obligataires identifient les investissements financiers les plus rentables.

### **2.2.6.4 la banque privée**

Une banque privée est une institution financière spécialisée qui peut être une banque indépendante ou une banque soutenue par un réseau bancaire. Un spécialiste senior en gestion de portefeuille gère les fonds des investisseurs fournissant plus ou moins de services. Dans tous les cas, il s'agit de la gestion des actifs financiers et des services de gestion de portefeuille, y compris dans certains cas.

Les investissements immobiliers, qui ajoutent des services personnalisés adaptés à la situation ou Satisfaction du client: Ces banques offrent des services à un petit nombre de clients et fournissent ces services à des clients.

### **2.2.6.5 La banque généraliste**

Selon Kosbergs (1996), la banque publique (une banque universelle ou une banque à toutes fins) est un établissement de crédit, il Présent dans tous les segments de marché Il dispose d'un réseau de fenêtres qui lui permet de collecter auprès des clients une grande partie de ces ressources. Il est vaste et propose des produits larges et variés, capables de répondre à la demande de ses clients. Il s'engage ensuite à amender sa réglementation en créant de nouvelles filiales ou sociétés contrôlâtes qui mènent des activités complémentaires pour saisir des banques d'investissement, établir des assureurs, des cabinets de conseil en investissement et de gestion de portefeuille Moyens

disponibles pour les banques d'intervenir à l'international en identifiant le type de produits et services qui peut être fourni par la banque<sup>1</sup>.

### 2.2.7 Stratégies des banques multinationales

C'est des stratégies adoptées par les FMN et proposées par Michalet (1985):

#### 2.2.7.1 stratégies banales

Elle est subdivisée en trois types

- **Stratégie d'approvisionnement**

Cette stratégie a été développée par les FMN du secteur primaire au XIX<sup>e</sup> siècle, dont l'objectif majeur était d'approvisionner la société mère de ressources naturelles par l'implantation de filiales dans les pays producteurs de matières premières nécessaires à son activité principale.

- **Stratégie de marché**

Apparue au XX<sup>e</sup> siècle, cette stratégie est connue, aussi, sous le nom de « stratégie horizontale ». La stratégie de marché vise à reproduire intégralement pour le marché local via l'implantation de filiales relais et une gamme des produits et services de la maison mère.

- **Stratégie de rationalisation de la production**

Cette stratégie est apparue vers le milieu des années soixante, appelée aussi « stratégie verticale », cette stratégie est en opposition avec la stratégie précédente, elle est visée à fragmenter le processus de production en plusieurs activités sur plusieurs pays via l'implantation de filiales ateliers. Profiter des facteurs de production améliorer la compétitivité des prix de l'entreprise. Elle génère de ce fait des flux d'investissement Nord-Sud à cause de la différence de niveau de dotations factorielles des nations partenaires. Cependant, nous excluons cette stratégie parce qu'elle n'est pas applicable aux entreprises de services tel que la banque.

#### 2.2.7.2 Stratégie globale

À la fin des années quatre-vingt un nombre croissant de multinationales ont été adoptées Les stratégies globales Où ils ont eu une vision plus mondiale, Elles cherchent à être toujours plus réactives en profitant de la moindre opportunité. Cette recherche de rentabilité maximale s'est traduite par le développement des IDE.

- **Stratégie techno-financière**

C'est la stratégie qui Il s'agit d'une nouvelle génération de stratégie qui repose sur la vente de technologie, La stratégie techno-financière marque l'aboutissement d'un glissement des activités à l'étranger des firmes de la production matérielle directe vers la fourniture de services à La base de sa compétitivité est désormais fondée sur la Recherche et développement, est applications de ses compétences technologiques sont possibles<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> BABA HAMED K. : «Stratégies d'internationalisation des banques», université d'oran2, 2016, p 24.

<sup>2</sup> BABA HAMED k. : «Stratégies d'internationalisation des banques», université d'oran2, 2016, p 16.

## 2.2.8 Déterminants du choix de la forme de représentation bancaire à l'étranger.

- **La succursale**

En France, la législation bancaire définit la succursale comme un siège d'exploitation dépendant directement de la banque-mère et ne constituant pas une entité juridique indépendante de celle-ci. Les banques qui choisissent cette forme d'implantation à l'étranger visent le plus souvent un objectif spécifique, celui de jouer un rôle actif dans le secteur bancaire local.

La succursale n'est pas autonome par rapport à la maison-mère, même si ses règles d'exploitation (comptabilité, déclaration de résultats...) témoignent d'une certaine indépendance. Elle exerce une activité commerciale, dispose d'une clientèle propre mais n'a pas d'autonomie juridique. L'établissement d'une succursale permet à la maison-mère d'exercer un contrôle maximum des activités à l'étranger. La dépendance légale vis-à-vis de la banque-mère fait que cette dernière peut directement contribuer à la solvabilité de la succursale. La forme organisationnelle de succursale offre à la banque-mère une portée suffisante de surveillance et de contrôle interne des activités étrangères.

- **La filiale.** A.-E., Tschoegl (2004) souligne que « *la filiale bancaire est une entité localement constituée en société par actions et légalement séparée de la banque-mère qui y détient plus de 50 % du capital* » dans contrairement à la succursale, la filiale est une société dotée d'une personnalité morale, elle est autonome par rapport à la banque-mère et peut à ce titre, agir en justice et posséder un patrimoine. L'établissement d'une filiale dans un pays étranger peut être fait, soit à travers une nouvelle entité, soit par l'acquisition d'actions d'une banque déjà existante dans le pays étranger. Le fait de Tenir plus de 50 % des actions dans la filiale ne garantit pas automatiquement à la maison-mère un contrôle total des activités. A ce fais Dans certains pays, les actionnaires minoritaires peuvent, s'ils ne sont pas d'accord, bloquer les prises de décision.

- **La banque affiliée :**

Il s'agit d'un établissement bancaire local dans lequel la banque étrangère détient une participation au capital, juridiquement la banque-affiliée est régie par la loi locale et exerce ses activités en conformité avec cette législation. Les banques établissent souvent des banques-affiliées dans les pays où le système financier offre la possibilité d'entreprendre plusieurs activités bancaires, ce qui nécessite par conséquent des investissements assez élevés par rapport à ceux requis pour l'implantation d'un bureau de représentation.

- **Le bureau de représentation**

Le bureau de représentation est dépourvu de personnalité morale, ce dernier crée lorsque le pays d'implantation présente un intérêt et un potentiel économiques suffisants. . Il n'a pas pour objet, l'exercice d'une activité commerciale. Il recueille des informations, établit des contacts et assure la publicité de la banque étrangère avant son implantation. Le bureau de représentation n'est pas habilité à entreprendre des activités bancaires traditionnelles telles que la collecte de dépôts et l'octroi de crédits selon R.-L, Heinkel et M.-D., Levi (1992) et J.-G., Blandon (1998), de prospecter les opportunités d'affaires du pays d'implantation. C'est une entité dont le rôle est d'épauler la banque-mère et ses clients dans leurs transactions financières et commerciales au niveau

international le rôle des Bureau de représentation sont devenus pour la plupart des « bureaux d'affaires » qui œuvrent essentiellement au service du commerce extérieur du pays d'origine.

Selon (B., Marois [1979]).le bureau de représentation présente certains inconvénients :

- Le fonctionnement d'un bureau de représentation ne requiert généralement pas plus de deux à trois employés
- ce mode d'implantation provoquera un retard important dans la mise en œuvre d'une opération financière pour le compte d'un client, dès lors que cette opération doit transiter soit par la banque-mère, soit par une filiale de celle-ci implantée dans un pays tiers. le bureau de représentation est une solution provisoire pour une implantation définitive à l'étranger<sup>1</sup>.

### 2.2.9 La distinction ente banque internationale et banque multinationale :

La différence entre les deux banques en terme d'activité à tient à la façon de financement les actifs étrangers :

La banque internationale utilise des fonds provenant de son marché interne est centrée sur des activités transfrontières, renvoie aux opérations bancaire internationales qu'une peut entreprendre depuis son pays d'origine sans s'établir physiquement dans d'autres pays.

La banque multinationale est toute banque qui est implantée et exerce une activité dans plus d'un pays, utilise des fonds collectée sur le marché étrangère lui même, finance les emplois locaux à partir des ressources locales<sup>2</sup>.

### Conclusion

Le système bancaire est un pilier important dans la prospérité de l'activité économique, a cause des différentes transformations qui ont touché les systèmes financiers internationaux, le phénomène de la libéralisation financière à permet l'ouverture des secteurs financiers et bancaires ce qui a fait accélérer le phénomène de la multinationalisation bancaire à travers le processus d'internationalisation.

Nous avons constaté que l'implantation des banques à l'étrangère revêt plusieurs formes à savoir, le bureau de représentation, l'agence, la succursale, la filiale et la banque affiliée.

Dans ce chapitre nous avons présenté le système bancaire, ces différents composants et nous avons défini le phénomène de la mondialisation et ses processus ainsi que la multinationalisation des banques, ces défieront activité et ces stratégies. En fin distinction entre la banque internationale et la banque multinationale.

<sup>1</sup> BOUBACAR H et NEKHILI M. : « le contrôle par les banques multinationales de leurs filiales et de leurs succursale à l'étranger », article de laboratoire EUROP de l'université de Reims Champagne-Ardenne, Reims France, 2005.p 5.

<sup>2</sup> ZIANI L. : «contribution à l'étude de l'apport de l'implantation des banques étrangères en matière de financement des investissements en Algérie », mémoire de magistère, université de Bejaia, 2006.